



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Pauvreté dans le bassin minier du Pas-de-Calais

Question au Gouvernement n° 3428

#### Texte de la question

#### PAUVRETÉ DANS LE BASSIN MINIER DU PAS-DE-CALAIS

**M. le président.** La parole est à M. José Evrard.

**M. José Evrard.** Je m'associe évidemment au salut de la mémoire de M. Samuel Paty et aux souffrances de sa famille.

Né dans le bassin minier du Pas-de-Calais, lequel fut décrété zone interdite par l'occupant – couvre-feu de vingt-deux heures à six heures et *ausweis* pour museler la Résistance –, je suis le fils d'un ouvrier, mineur de fond et résistant engagé dans la bataille du charbon et la lutte contre la Communauté européenne du charbon et de l'acier, liquidatrice d'une terre d'accueil et de travail. J'ai connu les tickets de rationnement, la pauvreté, mais jamais la misère. J'ai aussi connu l'État social du Conseil national de la Résistance et son ascenseur pour une réussite professionnelle.

Aujourd'hui, je vous citerai quatre exemples de la vie des gens ordinaires, croisés hier. Cette mère de famille, à la caisse, ne pouvant s'acquitter de onze euros pour des achats vitaux ; cette jeune femme ramassant, devant ma permanence, des mégots de cigarettes ; cette personne âgée qui, retirant ses lunettes embuées par son masque pour chercher sa monnaie, se voit infliger une amende de 135 euros ; cette femme à qui l'hôpital demande, alors qu'elle vient d'apprendre qu'elle a le cancer, si elle compte faire un don pour la recherche. Voilà le bassin minier : une terre de détresse où Lens, son centre, devient un désert bien avant vingt et une heures.

Monsieur le Premier ministre, je n'ai pas de question précise à vous poser, mais je vous lance une invitation : venez dans ma circonscription, hors de ces visites officielles qui ressemblent souvent à des villages Potemkine, pour constater de vos propres yeux, en élu de proximité, l'ampleur du désastre social et humain. Venez avec des solutions pour éradiquer cette misère ! (MM. Jean Lassalle et Nicolas Dupont-Aignan applaudissent.)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

**M. Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.** Vous disiez qu'il n'y avait pas de question dans votre intervention ; pourtant, nous avons une réponse.

**M. Michel Herbillon.** Avoir une réponse à une question qu'on ne pose pas, chapeau !

**M. Gabriel Attal, secrétaire d'État.** En effet, nous partageons le constat que vous faites, celui de la pauvreté et de la précarité dans notre pays. Le problème, qui vient de loin, est évidemment aggravé par la crise sanitaire, économique et sociale que nous vivons. C'est la raison pour laquelle, en plus de la stratégie nationale de

prévention et de lutte contre la pauvreté qui a été annoncée par le Président de la République en 2018, nous avons prévu des mesures supplémentaires pour accompagner ceux que la crise a précipités dans la précarité.

Ainsi, au moment du confinement, une prime exceptionnelle a été versée à plus de 4 millions de foyers. Une prime a également été versée aux jeunes en difficulté. Une série de dispositifs sont renouvelés : comme l'a annoncé le Premier ministre, des primes seront versées d'ici à la fin de l'année et d'autres mesures seront prochainement détaillées par le Premier ministre – sans doute à la fin de la semaine.

C'est un combat difficile, mais nous le menons parce qu'il y va de la dignité de nos concitoyens. Jamais nous n'en ferons suffisamment dans ce domaine ; c'est pourquoi nous sommes résolus à poursuivre dans cette direction.

Vous nous avez invités à venir dans votre circonscription, à la rencontre de vos électeurs et des personnes que vous avez évoquées ; vous pouvez compter sur nous pour considérer cette invitation avec attention et pour continuer à travailler dans la direction que j'évoquais. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

**Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas. Bravo !**

### Données clés

**Auteur :** [M. José Evrard](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (3<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3428

**Rubrique :** Pauvreté

**Ministère interrogé :** Porte-parole du Gouvernement

**Ministère attributaire :** Porte-parole du Gouvernement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 octobre 2020](#)